

## Plus de places pour les personnes à mobilité réduite

Pas assez de places pour les personnes à mobilité réduite, à Herve? Il pourrait y en avoir plus, particulièrement lors de manifestations publiques organisées sur la voie publique ou... sur des parkings! C'est l'avis du groupe d'opposition HDM qui a ainsi suggéré aux conseillers herviens de voter une motion allant dans ce sens. *«Lors des marchés, foires ou brocantes, les places habituellement réservées pour les usagers à mobilité réduite sont inaccessibles, commente le chef de groupe Pierre-Yves leholet. Il conviendrait donc, lors de telles manifestations, de pouvoir délimiter, à proximité des lieux, des espaces de parking réservés à l'usage de ces personnes.»* Concrètement, la motion votée à l'unanimité des élus prévoit ainsi d'imposer à toute personne organisant un événement sur le territoire de la commune de prévoir un nombre de places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite *«défini par un pourcentage du nombre de personnes prévues simultanément à cet événement et pour un minimum de trois places.»*